



Des fortes disparités pour les conditions d'emploi, faibles inégalités pour les salaires

Les conditions d'emploi en Guadeloupe sont moins favorables aux femmes qu'aux hommes. Mais la mixité professionnelle est assez forte sur l'île et les inégalités salariales entre les deux genres sont parmi les plus faibles des régions françaises.

Philippe Clarenc

Les différences entre les hommes et les femmes sont faibles en Guadeloupe en matière d'activité professionnelle (au 2^e rang derrière la Martinique). Ce résultat s'explique par un taux d'activité des Guadeloupéennes proche de la moyenne nationale alors que le taux d'activité des Guadeloupéens est très en dessous (*figure 1*). Cependant, l'effet générationnel est plus fort pour les Guadeloupéennes que pour les habitantes de la France hexagonale.

Compte tenu de la surreprésentation des familles monoparentales en Guadeloupe, l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes Guadeloupéennes est significativement retardée par rapport aux jeunes Guadeloupéens. En outre, les filles sont davantage scolarisées en Guadeloupe, comme dans la plupart des régions françaises, à l'exception de la Guyane. Davantage que pour les jeunes femmes, de nombreux jeunes hommes quittent la Guadeloupe pour trouver un emploi en France hexagonale et, dans une moindre mesure, pour poursuivre leurs études.

Le chômage et le temps partiel concernent davantage les femmes

Comme les habitantes des autres régions de France, les Guadeloupéennes sont davantage exposées au chômage que les Guadeloupéens. Ce phénomène est plus intense dans les territoires ultra-marins et la Corse. Cet écart impacte plus fortement les femmes de 25 à 54 ans en Guadeloupe. Le chômage affecte principalement les jeunes femmes actives (moins de 25 ans) avec un taux de chômage de 58 %. En proportion, les femmes de 55 ans et plus (19 % de taux de chômage) sont moins concernées par le chômage que les autres femmes. En effet, la moitié des femmes de cette classe d'âge sont inactives alors que le taux moyen d'inactivité est de 23 % pour l'ensemble des Guadeloupéennes.

En Guadeloupe, les femmes privilégient fortement le statut professionnel des salariés par rapport aux hommes. Dans le contexte d'un chômage persistant en Guadeloupe, certaines femmes sont ainsi amenées plus souvent que les hommes à accepter des emplois faiblement qualifiés ou faiblement rémunérés plutôt que de n'avoir aucun emploi.

Ce décalage entre formation initiale et emploi, appréhendé ici en termes de déclassement scolaire, touche 28 % des Guadeloupéennes contre 23 % des Guadeloupéens. Malgré ces difficultés d'insertion sur le marché du travail, le taux de déclassement des femmes en Guadeloupe est égal au niveau France (28 % y compris les DOM).

1 Des conditions d'emploi très différentes selon le genre

Conditions d'emploi en Guadeloupe et en France selon le genre (en %)

Indicateur	Guadeloupe		France	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Taux d'activité	69	72	71	78
Taux de chômage	33	26	15	13
Part du salariat	89	76	92	85
Part de CDI	83	83	84	86
Part de temps partiel	11	6	18	5
Taux de déclassement	28	23	28	22

Lecture : pour les Guadeloupéens, le taux d'activité est de 72 % en 2014.

Champ : ensemble de la population des 15 à 64 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2014.

En Guadeloupe, il y a peu d'écart en matière d'emploi en CDI entre les hommes et les femmes. En outre, le taux d'emploi en CDI des femmes est le plus fort des territoires ultra-marins et il est proche (moins de 1 point en dessous) de ceux de la Bretagne, des Hauts de France, de la Normandie et

l'Auvergne-Rhône-Alpes. Autre inégalité, le recours au temps partiel est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. Lorsqu'elles ont un emploi, les femmes occupent des postes dans des secteurs très féminisés comme les services à la personne dans lesquels la norme est un emploi à temps partiel. Cependant, les Guadeloupéennes comme les autres dominiennes, occupent des postes à temps partiel en proportion bien plus faible que les habitantes de France hexagonale.

2 Les femmes sont agents d'entretien, les hommes conducteurs de véhicules

Les cinq premiers métiers employeurs en Guadeloupe

Homme		Femme	
Famille professionnelle	Part (en %)	Famille professionnelle	Part (en %)
Conducteurs de véhicules	5,8	Agents d'entretien	8,6
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	5,3	Employés administratifs de la fonction publique	7,3
Enseignants	4,4	Enseignants	7,1
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	3,5	Aides à domicile et aides ménagères	5,4
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	3,4	Infirmiers, sages-femmes	4,9

Lecture : pour les Guadeloupéens, le taux d'activité est de 72 % en 2014.

Champ : ensemble des salariés de 15 à 64 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2014.

Une faible différenciation professionnelle en Guadeloupe

Pour les salariés, la répartition des femmes et des hommes peut être très différente selon les secteurs d'activité. L'emploi féminin se singularise par une proportion plus élevée de femmes en poste dans les secteurs de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale et des autres activités de services. En conséquence, l'emploi féminin se concentre sur des métiers différents de ceux des hommes, renvoyant à la notion de ségrégation professionnelle (figure 2 et encadré 1). Les dix premiers métiers employeurs pour les femmes occupent la moitié des effectifs féminins contre 38 % pour les hommes. Ainsi, sur l'ensemble du salariat, l'indice de ségrégation professionnelle place la Guadeloupe à la 5^e place des régions où cette ségrégation est la plus faible.

Cette différence de concentration dans l'emploi s'explique en partie par un effet de nomenclature : les métiers à dominante masculine sont plus précisément décrits dans la nomenclature des familles professionnelles que les métiers féminins et font davantage l'objet d'enjeux visibles dans les négociations professionnelles. Par exemple, les femmes sont très peu présentes dans les groupes professionnels du bâtiment et des travaux publics, des transports, de la logistique, du tourisme et des Industries de process. Aux Antilles, effet favorable aux femmes, les écarts en proportion entre les deux genres sont plus forts pour les cadres intermédiaires que dans le reste du pays. La part des femmes parmi les employés est moins élevée qu'au niveau national (écart de 2,9 points).

3 Des écarts de salaires Hommes-Femmes moins forts dans les DOM

Salaires EQTP par genre selon la zone géographique

Zone géographique	Femme	Homme	Écart (%)
Guadeloupe	23 570	26 440	-11
France entière	23 840	29 270	-19
France de province	21 790	27 010	-19
DOM	22 970	25 420	-10

Lecture : pour les Guadeloupéennes, le salaire équivalent temps plein (EQTP) est de 23 570 euros contre 26 440 euros pour les Guadeloupéens, soit un écart de - 11 %.

Champ : salariés du secteur privé et des entreprises publiques de 15 ans et plus hors agriculture, hors salariés des particuliers employeurs, hors apprentis et stagiaires.

Source : Insee, DADS 2015.

La mesure de ségrégation professionnelle

L'indice de dissimilarité de Duncan et Duncan se calcule comme la demie-somme, sur l'ensemble des familles professionnelles (FAP), des écarts en valeur absolue entre la part des hommes dans la FAP considérée par rapport à l'emploi masculin total, et la part des femmes dans la FAP considérée par rapport à l'emploi féminin total. L'indice ID prend la valeur 0 lorsqu'il y a une égalité complète et la valeur 1 lorsqu'il y a une dissimilarité complète.

Un écart salarial faible en Guadeloupe

En 2015, en Guadeloupe, les femmes salariées du secteur privé et semi-privé gagnent en moyenne 11 % de moins que les hommes salariés (figure 3). Cet écart est le 2^e plus faible des régions françaises (avec un taux variant de 9 % pour La Réunion à 21 % pour la région Auvergne-Rhône-Alpes). Cependant, les Guadeloupéennes sont en moyenne mieux payées que les femmes résidant en France de province (y compris les DOM). Les inégalités salariales ne concernent pas tous les secteurs d'activité : les femmes travaillant dans des établissements appartenant au secteur du bâtiment et des travaux publics sont en moyenne mieux payées que les hommes. Enfin, les salaires sont très proches pour le secteur des activités tertiaire, du transport et de l'entreposage.

Définitions

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le taux de chômage au sens du recensement de la population correspond à la proportion de personnes se déclarant au chômage dans l'ensemble des actifs.

Le taux de déclassement scolaire est un concept empirique qui mesure le déclassement par rapport à la qualification la plus importante (classe modale) des personnes exerçant tel ou tel métier : la personne dont le diplôme est plus élevé que ce qui est attendu est une personne en situation de déclassement.

Insee Service territorial de
Basse-Terre
Rue des Bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211
© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Indicateurs régionaux sur les inégalités entre les femmes et les hommes, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2513786>
- Inégalités femmes-hommes : En Martinique, les femmes sont davantage au chômage ou en emploi précaire que les hommes, Insee Flash Martinique N°86, mars 2018.
- Inégalités femmes-hommes : En Guyane, une insertion professionnelle difficile pour les femmes, Insee Flash Guyane n°81, mars 2018

